

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 2 août 2018

## Communiqué de Presse

### Allocation pour la diversité dans la fonction publique Ouverture de la campagne 2018-2019

L'allocation pour la diversité dans la fonction publique est destinée à soutenir financièrement les candidats les plus méritants, dans la préparation de certains concours de la fonction publique.

Ce dispositif est destiné prioritairement aux candidats qui, du fait de leur situation géographique et/ou sociale et familiale, n'ont pas les mêmes facilités que les autres pour accéder à des préparations de qualité.

Les bénéficiaires concernés sont soit des étudiants, soit des personnes sans emploi titulaires d'un diplôme leur permettant de se présenter à un concours de la fonction publique de catégorie A ou B (niveau Bac ou Licence).

Les personnes intéressées, répondant à ces critères, peuvent télécharger le dossier sur le site de la préfecture de la Martinique : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)

**En Martinique, le nombre d'allocations retenu pour l'année 2018-2019 est de 15, pour un montant de 2 000 € par allocataire.** La sélection sera effectuée selon des critères réglementaires définis par une circulaire ministérielle.

**La date limite de réception des demandes est fixée au vendredi 28 septembre 2018**

Les dossiers peuvent être :

- expédiés par voie postale à l'adresse suivante :  
Préfecture de la Martinique – B.P 647-648 - 97262 Fort-de-France Cedex.

**ou**

- déposés au rez-de-chaussée du bâtiment ERIGNAC, bureau des relations avec les usagers de la préfecture, (ex. pôle courrier), rue Louis Blanc, **les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 16h00, et les mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00.** Un accusé de réception sera transmis par mail.

Des précisions complémentaires seront portées sur le site de la préfecture.

Vous pouvez également contacter le bureau de la réglementation économique de la préfecture au : **05 96 39 38 23/55 ou 0596 39 38 17**

**Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
[florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr](mailto:florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr)  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'État en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972